



ATLAS DES ZONES INONDABLES PAR ANALYSE HYDROGÉOMORPHOLOGIQUE DE 19 RIVIÈRES EN CHARENTE

- L'Anguienne,
- L'Argence et le ruisseau du moulin des Rivauds,
- Le Bief,
- La Boème,
- La Bonnieure,
- La Charreau,
- La Couture,
- La Croutelle,
- Les Eaux Claires,
- La Graine,
- L'Issoire,
- La Lizonne,
- Le ruisseau du Pas de la Mule,
- La Nouère,
- La Péruse,
- La Soloire,
- Le Son, la Sonnette et la Son-Sonnette,
- La Touvre et l'Echelle,
- **Le Transon.**

ÉLABORÉ EN DÉCEMBRE 2005
PRÉSENTÉ EN JUIN ET JUILLET 2007
MODIFIÉ EN JANVIER 2008

N° 4310110

SOMMAIRE

1. GÉNÉRALITÉS	1	10.3. CARTOGRAPHIE DE L'ATLAS	21
1.1. OBJET DES RÉFLEXIONS	1	10.4. PRÉSENTATION DES LAISSES DE CRUES RÉPERTORIÉES	21
1.2. MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE DE L'ÉTUDE	1	11. LA GRAINE	23
1.2.1. <i>Analyse d'informations disponibles et recueil de données supplémentaires</i>	1	11.1. CARACTÉRISTIQUES DU BASSIN VERSANT	23
1.2.2. <i>Analyse des caractéristiques physiques des bassins</i>	1	11.2. HYDROLOGIE DU BASSIN VERSANT	23
1.2.3. <i>Géologie générale du département</i>	2	11.3. CARTOGRAPHIE DE L'ATLAS	23
1.2.4. <i>Analyse hydrologique par bassin</i>	2	11.4. PRÉSENTATION DES LAISSES DE CRUES RÉPERTORIÉES	23
1.2.5. <i>Travail d'approche cartographique par photo-interprétation</i>	2	12. L'ISSOIRE	25
1.2.6. <i>L'analyse terrain</i>	2	12.1. CARACTÉRISTIQUES DU BASSIN VERSANT	25
1.2.7. <i>Numérisation des entités</i>	3	12.2. HYDROLOGIE DU BASSIN VERSANT	25
1.2.8. <i>Constitution de l'atlas complet</i>	3	12.3. CARTOGRAPHIE DE L'ATLAS	25
2. L'ANGUIENNE	5	12.4. PRÉSENTATION DES LAISSES DE CRUES RÉPERTORIÉES	25
2.1. CARACTÉRISTIQUES DU BASSIN VERSANT	5	13. LA LIZONNE	27
2.2. HYDROLOGIE DU BASSIN	5	13.1. CARACTÉRISTIQUES DU BASSIN VERSANT	27
2.3. CARTOGRAPHIE DE L'ATLAS	5	13.2. HYDROLOGIE DU BASSIN VERSANT	27
2.4. PRÉSENTATION DES LAISSES DE CRUES RÉPERTORIÉES	5	13.3. CARTOGRAPHIE DE L'ATLAS	27
3. L'ARGENCE ET LE RUISSEAU DU MOULIN DES RIVAUDS	7	13.4. PRÉSENTATION DES LAISSES DE CRUES RÉPERTORIÉES	27
3.1. CARACTÉRISTIQUES DU BASSIN VERSANT	7	14. LE RUISSEAU DU PAS DE LA MULE	29
3.2. HYDROLOGIE DU BASSIN VERSANT	7	14.1. CARACTÉRISTIQUES DU BASSIN VERSANT	29
3.3. CARTOGRAPHIE DE L'ATLAS	7	14.2. HYDROLOGIE DU BASSIN VERSANT	29
3.4. PRÉSENTATION DES LAISSES DE CRUES RÉPERTORIÉES	7	14.3. CARTOGRAPHIE DE L'ATLAS	29
4. LE BIEF	9	14.4. PRÉSENTATION DES LAISSES DE CRUES RÉPERTORIÉES	29
4.1. CARACTÉRISTIQUES DU BASSIN VERSANT	9	15. LA NOUÈRE	31
4.2. HYDROLOGIE DU BASSIN VERSANT	9	15.1. CARACTÉRISTIQUES DU BASSIN VERSANT	31
4.3. CARTOGRAPHIE DE L'ATLAS	9	15.2. HYDROLOGIE DU BASSIN VERSANT	31
4.4. PRÉSENTATION DES LAISSES DE CRUES RÉPERTORIÉES	9	15.3. CARTOGRAPHIE DE L'ATLAS	31
5. LA BOÈME	11	15.4. PRÉSENTATION DES LAISSES DE CRUES RÉPERTORIÉES	31
5.1. CARACTÉRISTIQUES DU BASSIN VERSANT	11	16. LA PÉRUSE	33
5.2. HYDROLOGIE DU BASSIN VERSANT	11	16.1. CARACTÉRISTIQUES DU BASSIN VERSANT	33
5.3. CARTOGRAPHIE DE L'ATLAS	11	16.2. HYDROLOGIE DU BASSIN VERSANT	33
5.4. PRÉSENTATION DES LAISSES DE CRUES RÉPERTORIÉES	11	16.3. CARTOGRAPHIE DE L'ATLAS	33
6. LA BONNNIEURE	13	16.4. PRÉSENTATION DES LAISSES DE CRUES RÉPERTORIÉES	33
6.1. CARACTÉRISTIQUES DU BASSIN VERSANT	13	17. LA SOLOIRE	35
6.2. HYDROLOGIE DU BASSIN VERSANT	13	17.1. CARACTÉRISTIQUES DU BASSIN VERSANT	35
6.3. CARTOGRAPHIE DE L'ATLAS	13	17.2. HYDROLOGIE DU BASSIN VERSANT	35
6.4. PRÉSENTATION DES LAISSES DE CRUES RÉPERTORIÉES	13	17.3. CARTOGRAPHIE DE L'ATLAS	35
7. LA CHARREAU	15	17.4. PRÉSENTATION DES LAISSES DE CRUES RÉPERTORIÉES	35
7.1. CARACTÉRISTIQUES DU BASSIN VERSANT	15	18. LE SON, LA SONNETTE ET LA SON-SONNETTE	37
7.2. HYDROLOGIE DU BASSIN VERSANT	15	18.1. CARACTÉRISTIQUES DU BASSIN VERSANT	37
7.3. CARTOGRAPHIE DE L'ATLAS	15	18.2. HYDROLOGIE DU BASSIN VERSANT	37
7.4. PRÉSENTATION DES LAISSES DE CRUES RÉPERTORIÉES	15	18.3. CARTOGRAPHIE DE L'ATLAS	37
8. LA COUTURE	17	18.4. PRÉSENTATION DES LAISSES DE CRUES RÉPERTORIÉES	37
8.1. CARACTÉRISTIQUES DU BASSIN VERSANT	17	19. LA TOUVRE ET L'ECHELLE	39
8.2. HYDROLOGIE DU BASSIN VERSANT	17	19.1. CARACTÉRISTIQUES DU BASSIN VERSANT	39
8.3. CARTOGRAPHIE DE L'ATLAS	17	19.2. HYDROLOGIE DU BASSIN VERSANT	39
8.4. PRÉSENTATION DES LAISSES DE CRUES RÉPERTORIÉES	17	19.3. CARTOGRAPHIE DE L'ATLAS	39
9. LA CROUTELLE	19	19.4. PRÉSENTATION DES LAISSES DE CRUES RÉPERTORIÉES	39
9.1. CARACTÉRISTIQUES DU BASSIN VERSANT	19	20. LE TRANSON	41
9.2. HYDROLOGIE DU BASSIN VERSANT	19	20.1. CARACTÉRISTIQUES DU BASSIN VERSANT	41
9.3. CARTOGRAPHIE DE L'ATLAS	19	20.2. HYDROLOGIE DU BASSIN VERSANT	41
9.4. PRÉSENTATION DES LAISSES DE CRUES RÉPERTORIÉES	19	20.3. CARTOGRAPHIE DE L'ATLAS	41
10. LES EAUX CLAIRES	21	20.4. PRÉSENTATION DES LAISSES DE CRUES RÉPERTORIÉES	41
10.1. CARACTÉRISTIQUES DU BASSIN VERSANT	21		
10.2. HYDROLOGIE DU BASSIN VERSANT	21		

ATLAS CARTOGRAPHIQUE PAR COURS D'EAU

Pour chaque rivière dans l'ordre identifié dans le chapitre Généralités

1. Description du bassin versant
2. Hydrologie
3. Cartographie
4. Fiches des laisses de crues

ANNEXE GÉNÉRALE

Données hydrologiques issues de l'interrogation de la Banque Hydro

GLOSSAIRE

Glossaire en page 43

1. GÉNÉRALITÉS

1.1. OBJET DES RÉFLEXIONS

La Direction Départementale de l'Équipement de la Charente a engagé, en fin d'année 2004, les études devant aboutir à la définition du présent atlas des zones inondables de 19 rivières principales dans le département.

Ces études de définition, confiées à Sogreah, concernent les rivières suivantes qui sont présentées dans l'ordre alphabétique dans ce document :

- L'Anguienne,
- L'Argence et le ruisseau du moulin des Rivauds,
- Le Bief,
- La Boème,
- La Bonnieure,
- La Charreau,
- La Couture,
- La Croutelle,
- Les Eaux Claires,
- La Graine,
- L'Issoire,
- La Lizonne,
- Le ruisseau du Pas de la Mule,
- La Nouère,
- La Péruse,
- La Soloire,
- Le Son, la Sonnette et la Son-Sonnette,
- La Touvre et l'Echelle,
- Le Transon.

1.2. MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE DE L'ÉTUDE

Chaque atlas par rivière présenté ci-après a été réalisé en mettant en œuvre la méthode hydrogéomorphologique préconisée par le Ministère pour l'élaboration de ces documents.

Les différentes phases appliquées sur chaque cours d'eau peuvent se décomposer en :

- ↳ Analyse d'informations disponibles et recueil de données supplémentaires,
- ↳ Analyse des caractéristiques physiques des bassins,
- ↳ Analyse hydrologique par bassin,
- ↳ Travail d'approche cartographique par photo-interprétation,
- ↳ Analyse terrain pour :
 - Recueil d'informations historiques de crues,
 - Visualisation et validation des unités hydrogéomorphologiques déterminées par photo-interprétation,
- ↳ Numérisation des entités déterminées précédemment au 1/25 000 (avec quelques zooms au 1/10 000),
- ↳ Constitution de l'atlas complet sur le département.

Nous détaillons ci-après le travail élaboré dans chacune de ces phases.

1.2.1. ANALYSE D'INFORMATIONS DISPONIBLES ET RECUEIL DE DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

Nous avons ici cherché à recueillir toutes les informations disponibles sur l'ensemble de ces rivières mises à l'étude. Toutefois, l'interrogation des services de la DDE (Hydrologie) et de la DDA ne nous a pas apporté d'éléments de leur connaissance sur la problématique des crues sur ces rivières.

De même, nous avons engagé une recherche dans les archives départementales pour tenter de retrouver des informations dans différentes sources détenues ; malgré le temps passé à cette recherche, aucune information exploitable n'a pu être recueillie. En effet, les seuls éléments découverts concernant les crues ne portent que sur des informations sur les grandes rivières principales (Charente, Vienne, ...) et nous n'avons pu découvrir d'informations qui portaient sur les petites rivières actuellement à l'étude.

Les documents consultés lors de cette recherche sont :

- Ouvrage concernant la crue de 1982 (Christian GENET) côte 30539
 - Photo de débordement sur : la Nouère (page 44),
le Bief : (pages 48-50).
- Rapport sur les inondations :
 - Côte 1M375 (1904),
 - Côte 1M376 (1936),
 - Côte 6M769-700 (1806-1867-1876-1910).
- Journaux :
 - Le Charentais 1834-1889 côte TR14-19
 - Le Cognac 1884-1914 côte TR.28-29
 - Le Confolentais 1968-1999 côte TR.188R2
 - Journal de Confolens 1884-1937 côte TR.32

1.2.2. ANALYSE DES CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DES BASSINS

Pour chaque rivière à l'étude, nous avons déterminé les principaux paramètres qui la concernent en recensant notamment sa superficie, sa pente moyenne, la longueur du drain principal, ainsi que quelques caractéristiques morphologiques.

Le détail de chaque élément recensé est reporté avant la cartographie de chaque bassin.

1.2.3. GÉOLOGIE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT

Les calcaires occupent la majeure partie des affleurements de Charente à l'ouest d'une ligne nord-sud passant par Confolens, où ils constituent la totalité des étages du Jurassique au Crétacé. En fonction de la nature de la roche, nous pouvons distinguer :

- les calcaires, tendres,
- les marnes,
- les calcaires marneux,
- les calcaires massifs.

Ces couches plongent vers le sud-ouest.

D'un point de vue tectonique, une faille principale part de Châteauneuf sur Charente direction nord-ouest et un réseau de failles secondaires et fractures s'étendent dans le secteur d'Angoulême. Ces différents accidents tectoniques jouent le rôle de drains, dans lesquels circule l'eau entraînant la dissolution des horizons calcaires et créant des zones plus ou moins karstiques.

Les sédiments des vallées des différents cours d'eau entaillées dans des horizons plus ou moins calcaires sont constitués d'alluvions modernes formées par un limon sous lequel s'étendent des sables siliceux.

À l'est de Confolens, les affleurements sont principalement de type magmatique (granite), ou métamorphiques (gneiss).

Dans l'analyse détaillée menée par cours d'eau, nous présentons une analyse plus détaillée de la géologie de chaque bassin versant concerné.

1.2.4. ANALYSE HYDROLOGIQUE PAR BASSIN

Par interrogation de la Banque Hydro (banque de données sur l'eau gérée par le Ministère de l'Ecologie), nous avons recensé certaines informations hydrologiques sur les crues à quelques stations sur les rivières concernées.

Parmi toutes les stations recensées, seules 2 disposent de données suffisantes ayant permis une analyse hydrologique sur les crues.

Il s'agit des stations de :

- la Bonnieure à St-Ciers sur Bonnieure,
- la Soloire à Sainte-Sévère.

Notons ici qu'une station hydrométrique existe sur une rivière Lizonne en Charente mais cette rivière n'est pas la même que celle étudiée dans cet Atlas.

Pour les autres stations existantes, les périodes de mesures trop faibles ou la fiabilité très mauvaise des données ne permettent pas de pouvoir aboutir à la définition de débits caractéristiques en ces points ; il s'agit des stations de :

- le Bief à Courcôme,
- la Couture à Oradour,
- la Couture (bras principal) à Oradour,
- l'Echelle à Touvre (Les Varennes),
- l'Echelle à Touvre (chez Drau),
- l'Issoire à St-Germain de Confolens,
- la Soloire à Bréville.

L'ensemble des données issues de ces interrogations est regroupé dans l'annexe 1 du présent atlas.

Les analyses hydrologiques réalisées aux deux stations possibles donnent des résultats, en termes de débit décennal spécifique, très différents ; c'est ainsi qu'ils vont de 90 l/s/km² pour la Soloire (BV = 88,6 km²) à 192 l/s/km² pour la Bonnieure à St-Ciers sur Bonnieure (203 km²). La définition de données hydrologiques fiables pour les autres bassins versants à l'étude sera donc entachée d'une incertitude très importante puisqu'il sera difficile de les rattacher à des stations proches et que aucune donnée ne sera disponible sur celles-ci.

Rappelons toutefois que cette partie d'hydrologie n'est pas fondamentalement nécessaire à la bonne conduite de l'étude puisque la méthode employée par la suite s'attache à recenser, par des éléments physiques de terrain ou des témoignages, différentes entités d'inondation qui ne se rattacheront pas à des débits identifiés mais à des fréquences d'apparition.

Lorsque des éléments hydrologiques seront disponibles sur une rivière, l'atlas par rivière qui suit identifiera ce point.

1.2.5. TRAVAIL D'APPROCHE CARTOGRAPHIQUE PAR PHOTO-INTERPRÉTATION

Les photographies aériennes sont des outils de télédétection qui répondent le mieux aux besoins de la cartographie hydrogéomorphologique. Elles permettent une vision stéréoscopique qui restitue la sensation de relief par l'observation simultanée de deux photographies aériennes de la même portion de terrain.

L'interprétation des photographies aériennes permet de visualiser le relief, et en particulier de distinguer deux unités géomorphologiques d'altitudes très légèrement différentes, séparées par un talus même de faible hauteur.

À partir de l'analyse stéréoscopique des photographies aériennes fournies par le Maître d'ouvrage, nous avons dressé une première cartographie des entités morphologiques et hydrogéomorphologiques sur l'ensemble de toutes les vallées de la zone d'étude. Cette analyse nous a permis d'identifier en particulier, et pour des endroits où cela a été possible :

- les principaux versants,
- les talus (délimitant en général les lits moyen et majeur),
- les falaises,
- les ouvrages hydrauliques (ponts, seuils...),
- les remblais linéaires faisant obstacle aux inondations,
- le lit moyen (limite et zone) correspondant à la zone inondée par des crues fréquentes dont la période de retour peut aller jusqu'à 10 à 15 ans environ,
- le lit majeur (limite et zone) correspond à la zone inondée par des crues exceptionnelles dont la période de retour est plutôt égale ou supérieure à 100 ans.

Cela a donc permis, au final, de disposer d'une cartographie au brouillon concernant la totalité des entités à faire apparaître dans l'atlas.

1.2.6. L'ANALYSE TERRAIN

Les observations de terrain permettent de vérifier les données résultant de la photo-interprétation pour lever les incertitudes dans les cas difficiles.

Elles permettent également de recenser des témoignages directs sur les crues anciennes qui ont pu affecter chaque rivière en interrogeant des riverains présents sur les bords de chacune.

C'est ainsi que, à partir de cette première cartographie, une visite de terrain a été réalisée afin :

- de valider ou d'infirmer les différentes limites en chaque point facilement accessibles de chaque cours d'eau,
- de préciser la consistance d'obstacles aux écoulements (remblais, digues, seuils...).

Le recueil des laisses de crues a fait l'objet d'un figuré de la consistance de chacune sur la cartographie produite (avec numérotation de repérage) et d'une annexe permettant de détailler la position, la situation, la consistance et la fiabilité de chacune. Cette annexe est produite dans la suite de cet atlas aussitôt après chaque cartographie par bassin.

Précisons également que, sur écran et sous Map Info, lorsque l'on fait apparaître l'atlas et que l'on est dans la fenêtre "carte", il est possible de visualiser cette information plus précise en sélectionnant la touche "Hotlink" (symbolisée par un éclair), et en allant alors cliquer sur l'étoile représentant l'information. Cette opération déclenche la visualisation sous Adobe Reader de l'information plus précise contenue dans l'annexe. Le retour sous Map Info se fait ensuite par simple clic sur l'icône de retour.

1.2.7. NUMÉRISATION DES ENTITÉS

À partir des informations issues de l'analyse stéréophotographique validée par l'analyse de terrain menée par la suite, et s'appuyant sur les informations de crues répertoriées, nous avons adopté les différentes limites des entités à faire figurer dans l'atlas par rivière.

Nous avons alors entrepris la digitalisation complète, sous Map Info, de ces données afin de rendre au final une cartographie dont la forme a été validée au préalable par le Maître d'ouvrage.

Chaque type d'entité a fait l'objet d'une table distincte sous Map Info et dont le nom est suffisamment explicite pour ne pas poser de problème d'interprétation.

Au final, le rendu de l'atlas, qui est fait au 1/25 000 est formé de une à plusieurs feuilles par rivière. Précisons, pour les ouvrages de franchissement, que, en plus de la cartographie, il a été constitué une base de données qui permet, par simple passage du curseur sur le pont, de savoir si l'ouvrage (ou ses remblais d'accès) est submersible pour des crues fréquentes ou exceptionnelles.

1.2.8. CONSTITUTION DE L'ATLAS COMPLET

L'atlas produit est constitué, pour les 19 rivières principales de l'étude, et comme souhaité par le Maître d'ouvrage, par :

- ↳ Le présent chapitre présentant les généralités de la méthode,
- ↳ Un chapitre ensuite pour chaque rivière qui intègre à chaque fois :
 - la description du bassin,
 - l'analyse hydrologique lorsqu'elle est possible,
 - la cartographie produite,
 - la présentation détaillée des lasses de crues disponibles.
- ↳ En fin d'atlas, une annexe regroupe les principales données issues de l'interrogation de la Banque Hydro.

20 - LE TRANSON

20. LE TRANSON

20.1. CARACTÉRISTIQUES DU BASSIN VERSANT

Affluent rive droite de la Charente, le Transon a son exutoire situé en aval de la commune de Chatain.

La superficie à l'exutoire du bassin versant est de 57 km². Sa forme est assez allongée puisque sa longueur est de 17 km pour une largeur de 3 km.

La longueur du drain principal est d'environ 16 km pour une pente moyenne de 0,44 % (entre 200 et 130 m IGN69).

Remarquons que les points hauts du bassin versant atteignent environ 230 m IGN69.

D'autre part, ce bassin versant se situe dans un secteur rural.

Le fond de cette vallée creusée dans des roches magmatiques et métamorphiques est couvert d'alluvions composées de sables, limons et galets quartzeux.

20.2. HYDROLOGIE DU BASSIN VERSANT

Aucune donnée d'hydrologie n'est, à notre connaissance, disponible sur cette rivière. Par application de la méthode Sogreah, il est possible de donner un aperçu des débits caractéristiques de ce bassin versant :

$$Q_{10} \approx 18 \text{ m}^3/\text{s},$$

$$Q_{100} \approx 32 \text{ m}^3/\text{s}.$$

Ces débits sont entachés d'une incertitude très importante et il sera donc prudent de les réévaluer pour toute étude demandant une précision plus grande.

20.3. CARTOGRAPHIE DE L'ATLAS











La cartographie est formée de 2 pages au format A3, présentant l'ensemble de la cartographie détaillée dans le chapitre Généralités.

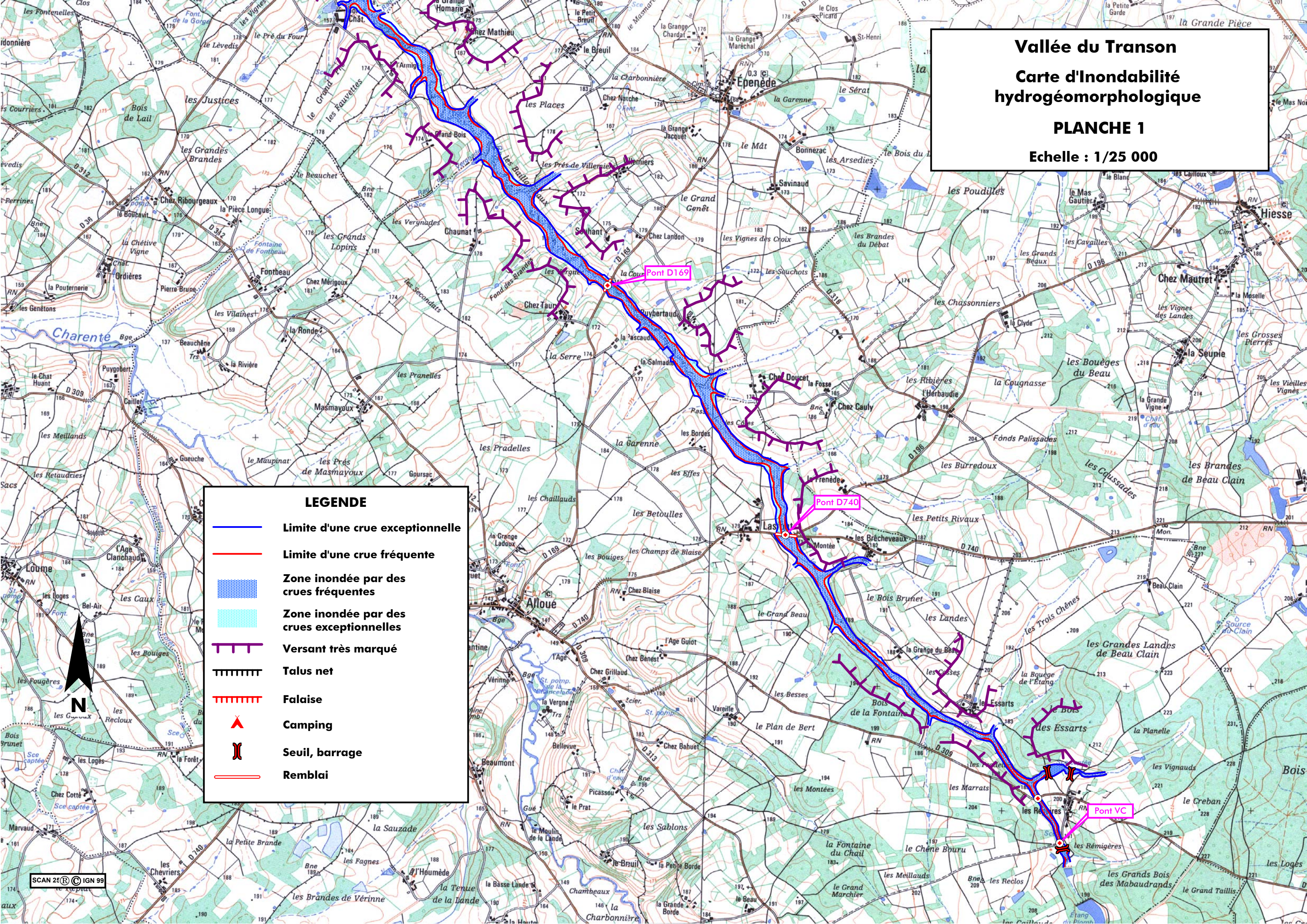
20.4. PRÉSENTATION DES LAISSES DE CRUES RÉPERTORIÉES

Aucune information de crues n'a été identifiée lors de la reconnaissance de terrain.

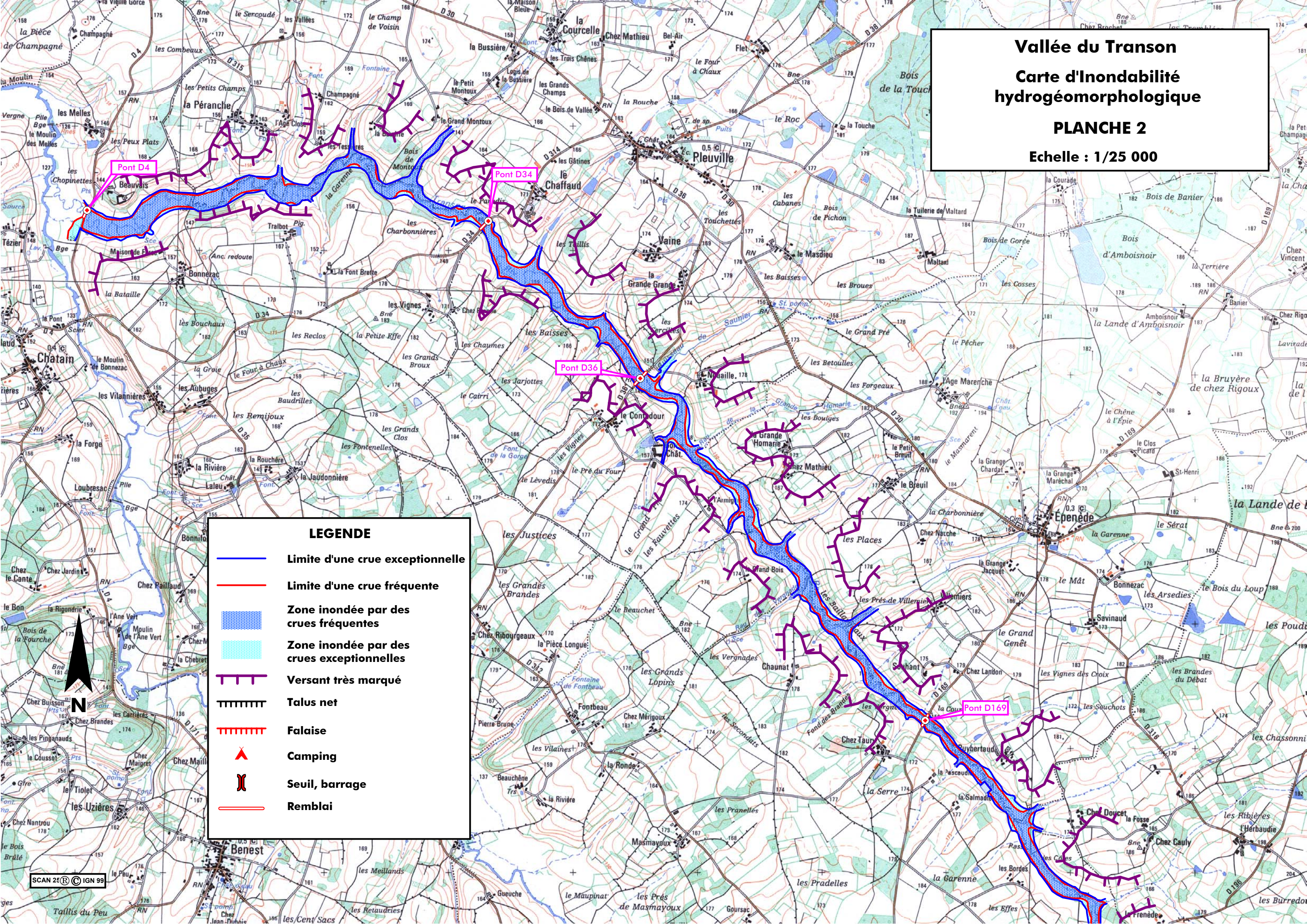
Vallée du Transon
Carte d'Inondabilité
hydrogéomorphologique
PLANCHE 1
Echelle : 1/25 000

LEGENDE

-  Limite d'une crue exceptionnelle
-  Limite d'une crue fréquente
-  Zone inondée par des crues fréquentes
-  Zone inondée par des crues exceptionnelles
-  Versant très marqué
-  Talus net
-  Falaise
-  Camping
-  Seuil, barrage
-  Remblai



Vallée du Transon
Carte d'Inondabilité
hydrogéomorphologique
PLANCHE 2
Echelle : 1/25 000



LEGENDE

- Limite d'une crue exceptionnelle
- Limite d'une crue fréquente
- ▨ Zone inondée par des crues fréquentes
- ▨ Zone inondée par des crues exceptionnelles
- ▨ Versant très marqué
- ▮▮▮▮▮▮ Talus net
- ▮▮▮▮▮▮ Falaise
- ▲ Camping
- ⌘ Seuil, barrage
- Remblai

GLOSSAIRE

GLOSSAIRE

- **Aléa :** Phénomène naturel d'occurrence et d'intensité donné. L'aléa doit ainsi être hiérarchisé et cartographié en plusieurs niveaux, en croisant l'intensité des phénomènes avec leur probabilité d'occurrence.
- **Bassin versant :** Zone limitée par une ligne de partage des eaux.
- **Cartographie :** Opération qui consiste à transcrire sous la forme d'une carte une information. Cette opération permet donc de représenter la répartition spatiale d'un phénomène, ou d'une variable, ou d'attacher une information à un lieu donné.
- **Catastrophe naturelle :** Phénomène naturel ou conjonction de phénomènes naturels, dont les effets sont particulièrement dommageables.
- **Champ d'inondation :** Pour un événement donné, c'est l'ensemble des sols inondés, quelle que soit la hauteur d'eau les recouvrant.
- **Cote d'eau :** C'est la cote maximale, calée sur le système IGN69 (Nivellement Général de la France), qui sera atteinte par les eaux de débordement.
- **Crue :** Période de hautes eaux, de durée plus ou moins longue, consécutive à des averses plus ou moins importantes.
- **Crue de référence :** Événement de crue qui va servir de référence aux Atlas ou aux PPR ; dans le cadre des procédures de PPR, il doit s'agir de la plus haute crue historique connue, et dans le cas où celle-ci serait plus faible qu'une crue de fréquence centennale, cette dernière ; pour les Atlas réalisés avec la méthode hydrogéomorphologique, il est défini la plus haute crue ayant pu affecter la zone à l'échelle des temps géologiques.
- **Crue exceptionnelle :** Au sens de l'analyse menée dans le cadre d'un atlas de ce type, une crue exceptionnelle est une crue qui a une période de retour au moins égale ou supérieure à 100 ans.
- **Crue fréquente :** Au sens de l'analyse menée dans le cadre de l'atlas, une crue fréquente est une crue qui se produit avec une période de retour de l'ordre de 10 à 15 ans environ.
- **Hauteur d'eau :** Elle est calculée en faisant la différence entre la cote d'eau de la crue de référence et la cote du terrain naturel.
- **Étude hydrogéomorphologique :** Étude menée par une méthode mise au point en concertation entre des hydrauliciens et des géologues et qui consiste à répertorier (entre autre) les limites maximales pouvant être atteintes par les eaux en fonction de traces laissées par les crues passées (modèles du terrain, granulométrie des sols, végétations, ...).
- **Hydrologie :** Toute action, étude ou recherche qui se rapporte à l'eau, au cycle de l'eau et à leurs applications.
- **Isocote :** Ligne de même altitude du plan d'eau
- **Laissez de crues :** Toute information suffisamment précise en termes de connaissance altimétrique sur une crue est appelée "laisse de crue" ; il peut donc s'agir :
- d'une information donnée par un riverain de hauteur atteinte par rapport à un point précis repérable,
 - d'une trace laissée par l'eau,
 - d'une marque gravée sur un support fixe,
 - ...
- **Levés topographiques :** Résultat d'une action consistant à mesurer une surface géographique, en mesurant l'altitude de cette surface.
- **Lit majeur :** Terrains inondables situés en dehors des berges. Un lit majeur peut être très large et comporter lui-même tout un réseau de chenaux secondaires.
- **Maître d'ouvrage :** Personne physique ou morale qui définit le programme d'un projet, à savoir les besoins, les données, les contraintes, les exigences et l'aspect financier.
- **Prévention :** Ensemble des dispositions visant à réduire les impacts d'un phénomène naturel : connaissance des aléas, réglementation de l'occupation des sols, mesures actives et passives de protection, information préventive, prévisions, alertes, plan de secours, etc.
- **Prévision :** Estimation de la date de survenance et des caractéristiques (intensité, localisation) d'un phénomène naturel.
- **Risque majeur :** Risque lié à un aléa d'origine naturelle ou anthropique, dont les effets prévisibles mettent en jeu un grand nombre de personnes, des dommages importants et dépassent les capacités de réaction des instances directement concernées.
- **Risque naturel :** Pertes probables en vies humaines, en biens et en activités consécutives à la survenance d'un aléa naturel.
- **Risque naturel prévisible :** Risque susceptible de survenir à l'échelle humaine.